



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 28 novembre 2023

N° d'affaire : 2022.DIJ.3397

Protection des sites et du paysage dans le canton de Berne. Rapport de mise en œuvre de la motion 190-2021 et du chiffre 1, point 2 de la motion 184-2021

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Le rapport du Conseil-exécutif Protection des sites et du paysage dans le canton de Berne. Rapport de mise en œuvre de la motion 190-2021 et du chiffre 1, point 2 de la motion 184-2021 est partiellement rejeté avec les conditions suivantes.

1. Concernant le point 2 de la motion Josi : le Conseil-exécutif examine et démontre comment les prestations des services spécialisés locaux performants peuvent être soutenues financièrement par le canton.
2. Concernant le point 3 de la motion Josi : le Conseil-exécutif prend les mesures qui relèvent de sa compétence (ou soumet au Grand Conseil les projets nécessaires) afin que, dans une procédure, ce soit toujours la CPS ou un service spécialisé local qui est compétent en dernier ressort. Si des questions ou des clarifications supplémentaires surviennent au cours de la procédure, elles sont également traitées par la commission initialement compétente (soit la CPS, soit le service spécialisé local).
3. Concernant le point 4 de la motion Josi : le Conseil-exécutif prend les mesures qui relèvent de sa compétence (ou soumet au Grand Conseil les projets nécessaires) afin que le secrétariat soit organisé selon la variante « autonomie complète de la CPS » telle que présentée dans le rapport du Conseil-exécutif (p. 7, point 3).
4. Concernant le point 5 de la motion Josi : Concernant le point 5 de la motion Josi : le Conseil-exécutif montre comment l'OACOT intégrera à l'avenir les rapports techniques de tous les offices et services spécialisés concernés comme faisant partie d'une pesée des intérêts globale, compréhensible et documentée. Le rapport doit indiquer s'il est nécessaire de modifier la loi en conséquence.

Berne, le 28 novembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général